

Assemblée Générale Cercle Nautique du 8 février 2020

Nombre d'adhérents 2019 : 46 membres actifs (avec droit de vote) + 230 membres sympathisants

Nombre de présents : 19

Nombre de pouvoirs reçus : 0

Nombre de votants : 19

Rapport moral du Président

- Le Président accueille Michel Rozelet et Sébastien Rives représentant la municipalité de Palavas et les remercie pour le soutien de la Municipalité depuis de très nombreuses années. Il rappelle l'implication du port pour les activités du CNP.
- Les partenaires : le président présente les partenaires qui accompagnent le CNP dans ses activités. Le Président les remercie pour les soutiens qu'ils apportent au CNP.
- Rappel de la composition du Comité Directeur.
- Les bénévoles : Le Président les remercie
- Les licenciés du CNP : 257 en 2019. Une diminution qui se retrouve sur l'ensemble de la FFV (licenciés adultes)

Bilan des activités 2019

- Le nombre de bateau qui régate est en baisse 27,5 contre 32 en 2017
- La même tendance est constatée dans les autres Clubs de la région ou de la façade atlantique
- En 2019, 14 régates ont été organisées
- Un certain nombre de bateaux du CNP participe à des régates extérieures, ce qui reflète le dynamisme de Club
- Au niveau national, le CNP est classé 4^{ème} club national. Ses coureurs sont à l'honneur

L'activité WEB : Elle est développée (287 abonnés Facebook, ...)

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité

Rapport des comptes de l'exercice 2019 (ci-joint)

- Le Trésorier remercie Jean Félix Sambarin pour son activité auprès du Club.
- Le résultat est négatif de 5755 € qui s'expliquent par l'amortissement du moteur et des recettes 2018 encaissées en 2019 (cotisations)
- Le trésorier présente ensuite le détail des comptes de dépenses et recettes.

Le rapport du trésorier est approuvé à l'unanimité.

Programme 2020

- 16 régates prévues dont 13 CNP, GPP, Trophée de la Baie, Surprises Party, Occitania cup.
- Projet de régata DUO en cours de réflexion.

- Vu leur succès, les soirées thématiques et entraînements continuent

Questions diverses :

- La demande d'équipiers diffusée sur le site internet et Facebook du CNP :
- Le CNP ne peut gérer une bourse des équipiers pour des question de sécurité et de gestion nominative. Le Président propose qu'un message Facebook renvoie sur le site du CNP et mette en relation équipiers et skippers.
- M. Rozelet informe le CNP que l'APD du Yacht Club et de la Capitainerie a été signé cette semaine. Il devrait être terminé fin du 2021. Cette opération n'est pas liée aux résultats des élections.
- Le Yacht Club devrait pouvoir recevoir 80 personnes.
- Palavas est retenu comme base arrière pour les JO 2024

L'ordre du jour étant épuisé l'AG est levée à 18h10.